Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

# CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

# Sciences économiques et sociales

Session 2025 • Métropole • Jour 1

Code sujet **25-SESJ1ME1** 4h00

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

## Se repérer dans le corrigé

Dissertation — Politiques monétaire et budgétaires et conjoncture dans la zone euro
1 réponses • sujet p. 2–4

Première partie — Mobilisation des connaissances — incitations sélectives et engagement politique
1 réponses • sujet p. 5–5

Deuxième partie — Étude d’un document — croissance du PIB et productivité globale des facteurs
2 réponses • sujet p. 6–6

Troisième partie — Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire — transformations de la structure socioprofessionnelle en France
1 réponses • sujet p. 7–8

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Dissertation

None points

Politiques monétaire et budgétaires et conjoncture dans la zone euro

## Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

### Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4

> Dans quelle mesure les politiques monétaire et budgétaires parviennent-elles à agir sur la conjoncture des pays membres de la zone euro ?

**Démarche.** Il faut définir la conjoncture comme la situation économique à court terme, notamment l’évolution de la croissance, de l’inflation et du chômage. La politique monétaire agit principalement sur les conditions de financement et la demande globale ; les politiques budgétaires modifient les dépenses et les recettes publiques. Le sujet demande d’évaluer leur capacité d’action, mais aussi leurs limites, dans une union monétaire où la Banque centrale européenne (BCE) conduit une politique commune et où les budgets restent principalement nationaux.

Le raisonnement distingue donc deux aspects : les instruments monétaires et budgétaires peuvent soutenir ou freiner l’activité et contribuer à la stabilisation conjoncturelle ; toutefois, leur efficacité dépend des caractéristiques de chaque économie et se heurte à des contraintes, particulièrement visibles dans la zone euro.

**Dissertation rédigée.**

La conjoncture désigne la situation de l’économie à court terme, que l’on observe notamment à travers la croissance du produit intérieur brut (PIB), l’inflation et le chômage. Pour influer sur cette situation, les pouvoirs publics disposent de politiques conjoncturelles. La politique monétaire est conduite dans la zone euro par la Banque centrale européenne (BCE), tandis que les politiques budgétaires sont principalement mises en œuvre par les gouvernements nationaux. Ces politiques peuvent stimuler l’activité lorsqu’elle ralentit ou la modérer lorsque les tensions inflationnistes sont fortes. Cependant, elles n’agissent ni instantanément ni de façon identique dans tous les pays. Dans quelle mesure parviennent-elles alors à agir sur la conjoncture des pays membres de la zone euro ? Nous montrerons d’abord qu’elles disposent de mécanismes capables d’influencer l’activité et les prix, puis que cette action est limitée par les délais, les différences nationales et les contraintes propres à l’union monétaire.

**I. Des politiques qui peuvent infléchir la conjoncture.**

La politique monétaire de la BCE vise notamment à maintenir la stabilité des prix et peut, par ses instruments, peser sur le crédit, la demande et l’activité. Son principal levier conventionnel est le taux directeur, c’est-à-dire le taux auquel les banques peuvent se refinancer auprès de la banque centrale. Lorsque la BCE baisse ce taux, le coût de financement des banques tend à diminuer. Les banques peuvent alors proposer des crédits moins coûteux aux ménages et aux entreprises. Les ménages sont davantage incités à emprunter pour consommer ou acheter un logement ; les entreprises peuvent financer plus facilement leurs investissements. La consommation et l’investissement, composantes de la demande globale, peuvent ainsi augmenter, ce qui soutient la production et l’emploi. À l’inverse, une hausse des taux renchérit le crédit, freine certaines dépenses et contribue à réduire les pressions sur les prix. Cette transmission est toutefois indirecte : la banque centrale n’impose pas mécaniquement les taux de chaque prêt et les décisions dépendent aussi des banques et des emprunteurs.

Le document 4 illustre l'évolution du taux directeur représenté pour la BCE. À la lecture du graphique, il augmente jusqu'à un peu plus de 4 % autour de 2008, baisse ensuite fortement et s'établit à un niveau proche de zéro à partir du milieu des années 2010 ; il remonte rapidement à partir de 2022, atteint environ 4,5 % en 2023, puis diminue en 2024. Ces mouvements montrent que la politique monétaire peut changer d'orientation selon la situation économique : des taux très bas rendent le financement plus favorable, tandis que les relèvements engagés à partir de 2022 visent à modérer la demande et l'inflation. Le graphique montre les variations du taux, mais ne permet pas, à lui seul, de mesurer leurs effets sur la croissance ou les prix.

Les gouvernements disposent, de leur côté, de la politique budgétaire : ils peuvent faire varier les dépenses publiques et les prélèvements obligatoires. En période de ralentissement, une hausse des dépenses — par exemple des investissements publics ou des aides — ou une baisse des impôts peut soutenir la demande. Les revenus supplémentaires perçus par les ménages peuvent être consommés en partie ; les commandes publiques soutiennent directement l'activité des entreprises. Par le multiplicateur budgétaire, la dépense initiale peut ainsi entraîner des revenus et des dépenses supplémentaires. En période de forte inflation ou de surchauffe, une réduction des dépenses ou une hausse des prélèvements peut au contraire ralentir la demande. Les stabilisateurs automatiques jouent également un rôle sans qu'une nouvelle décision soit nécessaire : en cas de baisse de l'activité, les recettes fiscales diminuent et certaines prestations sociales augmentent, ce qui amortit la baisse des revenus et de la demande.

Le document 3 fournit un exemple de l'ampleur du budget public en France. En 2020, les dépenses publiques atteignent 61,7 % du PIB, contre 55,3 % en 2019 ; les recettes passent, elles, de 53,0 % à 52,8 % du PIB. L'écart entre dépenses et recettes est donc de 8,9 points de PIB en 2020, contre 2,3 points en 2019. Cette évolution est cohérente avec un fort soutien budgétaire durant la crise sanitaire et le recul de l'activité, mais le tableau, pris seul, ne permet pas d'attribuer tout l'écart à une mesure particulière ni d'établir l'effet causal précis de la politique. L'ampleur des dépenses et recettes montre néanmoins que le budget peut constituer un levier important. Même après 2020, les dépenses restent supérieures aux recettes dans les années présentées : en 2023, les valeurs estimées sont respectivement de 57,0 % et 51,6 % du PIB, soit un écart de 5,4 points.

**II. Une efficacité qui demeure inégale et contrainte.**

D'abord, l'action monétaire commune ne peut pas être parfaitement adaptée à la situation de chacun des pays membres. La BCE fixe un taux pour l'ensemble de la zone euro, alors que les conjonctures nationales peuvent diverger. Le document 2 le montre pour 2023 : le PIB réel recule de 0,2 % en Allemagne, tandis qu'il progresse de 3,1 % en Croatie et de 2,5 % en Espagne ; la croissance est de 0,7 % en France et de 0,5 % pour la zone euro. Les situations d'inflation et de chômage diffèrent également : l'inflation va de 0,5 % en Italie à 5,4 % en Croatie, tandis que le chômage s'étend de 3,1 % en Allemagne à 11,7 % en Espagne. Ces écarts ne démontrent pas à eux seuls les effets de la politique monétaire, mais ils établissent que les besoins conjoncturels ne sont pas identiques. Une hausse des taux décidée pour lutter contre l'inflation peut freiner l'investissement et l'emploi dans un pays où la croissance est déjà faible ; inversement, des conditions monétaires accommodantes peuvent être insuffisamment restrictives pour un pays où les tensions sur les prix sont plus fortes. Le taux commun n'a donc pas des effets uniformes : ceux-ci dépendent notamment de l'endettement des ménages et des entreprises, de la structure du financement et de la situation économique initiale.

Ensuite, les effets des politiques ne sont pas immédiats et restent incertains. Les décisions monétaires se transmettent progressivement aux taux des crédits, puis aux décisions d'emprunt, de consommation et d'investissement. Les ménages ou les entreprises peuvent ne pas emprunter, même si le crédit devient moins coûteux, notamment s'ils anticipent une conjoncture défavorable. De même, une hausse des taux ne fait pas baisser instantanément les prix, car ceux-ci dépendent aussi des coûts de production, des salaires

et des prix de l'énergie. Du côté budgétaire, une dépense publique peut soutenir directement l'activité, mais son effet dépend du calendrier de mise en œuvre, de la part épargnée ou consacrée à des importations et de la réaction des agents économiques. Une mesure de relance peut donc produire un effet inférieur à celui attendu, tandis qu'une politique de rigueur, en réduisant la demande, peut accentuer un ralentissement à court terme.

Enfin, la capacité des États à conduire une politique budgétaire est limitée par leurs déficits, leur dette et les règles communes. Le document 1 indique que la dette publique française atteint 3 228 milliards d'euros, soit 112 % du PIB, au deuxième semestre de 2024, et que le déficit public devrait dépasser 6 % du PIB en 2024. L'article rappelle que la dette dépasse largement la valeur de référence européenne de 60 % du PIB et qu'une procédure pour déficit excessif a été ouverte contre la France. Il mentionne également que les intérêts de la dette représentent 48 milliards d'euros et constituent le deuxième poste de dépense. Un endettement élevé n'interdit pas mécaniquement toute action budgétaire, mais il peut rendre une nouvelle relance plus difficile : davantage de déficit entraîne généralement un besoin accru de financement et peut alourdir à terme le service de la dette. En outre, l'obligation de réduire un déficit peut conduire un gouvernement à diminuer certaines dépenses ou à augmenter les prélèvements, au risque de freiner la demande à court terme. Les règles budgétaires européennes, notamment les références de 3 % du PIB pour le déficit et de 60 % pour la dette, cherchent à encadrer les finances publiques des États membres ; leur application restreint donc la marge de manœuvre nationale, en particulier lorsque les déficits sont élevés. Le document 1 rappelle d'ailleurs que la France n'est pas le seul État concerné par une procédure pour déficit excessif.

Les politiques monétaire et budgétaires peuvent ainsi être complémentaires : des mesures budgétaires ciblées peuvent soutenir les revenus ou l'investissement, tandis que la politique monétaire contribue à réguler les conditions financières et l'inflation. Mais, si elles vont dans des directions opposées, leur effet global peut être affaibli : une forte relance budgétaire peut soutenir l'activité alors que la banque centrale relève ses taux pour contenir l'inflation. La coordination entre les décisions nationales et la politique commune est donc importante, sans supprimer les divergences entre économies ni les contraintes financières.

**Conclusion.** Les politiques monétaire et budgétaires parviennent à agir sur la conjoncture de la zone euro par des mécanismes identifiables : la BCE influence le coût du crédit et la demande par ses taux directeurs ; les États modifient directement ou indirectement la demande par leurs dépenses, leurs recettes et les stabilisateurs automatiques. Les documents illustrent à la fois les variations du taux directeur, l'ampleur des finances publiques et la diversité des conjonctures nationales. Leur capacité d'action reste cependant partielle : les effets sont progressifs et incertains, la politique monétaire est unique alors que les situations nationales diffèrent, et l'endettement ainsi que les règles budgétaires limitent les marges de certains États. Ces politiques peuvent donc amortir ou infléchir les fluctuations, mais elles ne contrôlent pas parfaitement la conjoncture de chaque pays membre.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les politiques monétaire et budgétaires peuvent infléchir la conjoncture : les taux de la BCE agissent sur le crédit et la demande, tandis que les dépenses, les recettes et les stabilisateurs automatiques permettent aux États de soutenir ou de freiner l'activité. Leur efficacité est toutefois partielle. La politique monétaire est commune malgré des situations nationales divergentes ; ses effets, comme ceux des mesures budgétaires, sont progressifs et incertains. Enfin, les niveaux élevés de dette et de déficit, ainsi que les règles européennes, réduisent la marge de manœuvre budgétaire. Ces politiques amortissent donc les fluctuations sans pouvoir maîtriser parfaitement la conjoncture de chaque pays de la zone euro.

# Première partie

**4 points**

Mobilisation des connaissances — incitations sélectives et engagement politique

## Première partie : Mobilisation des connaissances

### Question Question

Sujet p. 5

> Vous montrerez, à l’aide d’un exemple, que les incitations sélectives peuvent expliquer l’engagement politique.

Les incitations sélectives sont des avantages ou des coûts qui s’appliquent spécifiquement aux personnes qui prennent part à une action collective. Elles peuvent être matérielles, mais aussi sociales ou symboliques. Elles contribuent à expliquer l’engagement politique en ajoutant un intérêt individuel à la participation, alors que certains bénéfices recherchés collectivement peuvent également profiter aux personnes qui ne se sont pas engagées : c’est le problème du passager clandestin.

Par exemple, dans un parti politique, une personne qui participe activement aux campagnes peut nouer des relations avec d’autres militants, être reconnue par le groupe et se voir confier des responsabilités ou accéder à des formations réservées aux participants. Ces bénéfices liés à son engagement constituent des incitations sélectives. Ils peuvent l’encourager à consacrer du temps et des efforts au militantisme, même si une victoire électorale du parti pourrait profiter à un ensemble plus large d’électeurs, y compris à ceux qui n’ont pas milité.

Ainsi, en procurant aux participants des avantages qui ne sont pas automatiquement accessibles aux non-participants, les incitations sélectives peuvent réduire l’attrait du comportement de passager clandestin et favoriser l’engagement politique.

**RÉPONSE À RETENIR**

Les incitations sélectives peuvent expliquer l’engagement politique parce qu’elles réservent aux participants des avantages individuels, sociaux ou symboliques. Ainsi, un militant actif d’un parti peut nouer des relations, être reconnu et obtenir des responsabilités ou des formations liées à sa participation. Ces bénéfices peuvent l’encourager à militer, alors que les résultats collectifs d’une victoire électorale peuvent aussi profiter à des personnes non engagées.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Deuxième partie

**6 points**

Étude d'un document — croissance du PIB et productivité globale des facteurs

## Deuxième partie : Étude d'un document

### Question 1.

Sujet p. 6

> À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution du PIB en France et en Allemagne, en 2020 et 2022. (2 points)

Le tableau donne les taux de croissance annuels du PIB réel. Un taux négatif indique une diminution du PIB au cours de l'année ; un taux positif, une augmentation. Pour comparer les taux de deux pays, on calcule leur différence en points de pourcentage.

- **En 2020**, le PIB diminue de 7,44 % en France et de 3,83 % en Allemagne. La baisse est donc plus forte en France, de 3,61 points de pourcentage : 7,44 − 3,83 = 3,61.
- **En 2022**, le PIB augmente de 2,57 % en France et de 1,81 % en Allemagne. La hausse est donc plus forte en France, de 0,76 point : 2,57 − 1,81 = 0,76.

On peut aussi mesurer l'évolution du taux de croissance entre ces deux années : il s'améliore de 10,01 points en France (2,57 − (−7,44)) et de 5,64 points en Allemagne (1,81 − (−3,83)). Ces calculs comparent les taux de croissance annuels et ne signifient pas que le PIB a retrouvé en 2022 son niveau de 2019.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2020, le PIB baisse davantage en France qu'en Allemagne (−7,44 % contre −3,83 %). En 2022, il augmente davantage en France (+2,57 % contre +1,81 %). Entre ces deux années, le taux de croissance s'améliore de 10,01 points en France et de 5,64 points en Allemagne.

### Question 2.

Sujet p. 6

> À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'accroissement de la productivité globale des facteurs est source de la croissance économique. (4 points)

La productivité globale des facteurs (PGF) désigne l'efficacité avec laquelle les facteurs de production, principalement le travail et le capital, sont utilisés et combinés. À quantités de travail et de capital inchangées, une hausse de la PGF permet de produire davantage. Elle peut donc contribuer à la croissance économique, c'est-à-dire à l'augmentation de la production, mesurée notamment par celle du PIB réel.

Le progrès technique, par exemple une innovation de procédé ou l'introduction d'équipements plus performants, peut accroître la PGF : une entreprise produit alors plus avec les mêmes facteurs, ou la même quantité avec moins de facteurs. Une meilleure organisation du travail peut également améliorer l'efficacité de leur combinaison. Ces gains peuvent réduire les coûts de production et rendre possible une hausse de la production. La croissance obtenue grâce à une utilisation plus efficace des facteurs est une croissance intensive, par opposition à une croissance reposant seulement sur l'augmentation des quantités de travail ou de capital.

Le document présente des évolutions compatibles avec ce mécanisme. En Allemagne, en 2016, le taux de croissance annuel de la PGF est de 1,15 % et celui du PIB de 2,23 %. Au Japon, en 2022, ils sont respectivement de 0,67 % et de 0,95 %. Ces exemples illustrent que croissance de la PGF et croissance du PIB peuvent coïncider, mais ces seules observations ne démontrent pas à elles seules une causalité. La


FormaV - document d'entraînement non officiel

note du document précise en outre que le taux de croissance de la PGF ne correspond pas à sa contribution à la croissance économique : on ne peut donc pas déduire des chiffres du tableau la part exacte de la croissance du PIB attribuable à la PGF. Enfin, en France en 2022, le PIB croît de 2,57 % tandis que la PGF diminue de 1,57 %. Cela rappelle que la PGF n'est pas l'unique source de croissance : l'augmentation des quantités de travail ou de capital peut aussi contribuer à la production.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'accroissement de la PGF est une source de croissance économique parce qu'il permet, à quantités de travail et de capital inchangées, d'obtenir davantage de production. Le progrès technique et une meilleure organisation peuvent améliorer cette efficacité. La PGF n'est toutefois pas l'unique source de croissance, et les taux de croissance du tableau ne mesurent pas directement sa contribution au taux de croissance du PIB.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Troisième partie

**10 points**

Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire — transformations de la structure socioprofessionnelle en France

## Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

### Question Sujet

Sujet p. 7, 8

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la structure socioprofessionnelle en France s’est transformée depuis la seconde moitié du vingtième siècle.

**Introduction.** La structure socioprofessionnelle désigne la répartition des personnes en emploi entre les catégories socioprofessionnelles, établies notamment à partir du métier et de la position professionnelle.

Depuis la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle, la composition des emplois et de la population active française a évolué. Le dossier met en évidence le recul de certaines catégories, la progression d’autres professions, l’élévation du niveau de diplôme et la féminisation de l’activité. Ces transformations s’expliquent notamment par les mutations de l’économie et de la production.

**1. La répartition des emplois entre catégories socioprofessionnelles s’est recomposée.** Le document 1 présente la part des catégories socioprofessionnelles parmi les personnes en emploi entre 1982 et 2022. Sur cette période, la part des agriculteurs baisse fortement, d’environ 7,5 % à environ 1,5 %, et celle des ouvriers diminue d’environ 30 % à environ 19 %. À l’inverse, la part des cadres progresse d’environ 8 % à environ 22 %, et celle des professions intermédiaires d’environ 19 % à environ 25 %. Les employés constituent une catégorie importante : leur part atteint près de 30 % au milieu des années 2000, puis se situe autour de 26 % en 2022. La part des artisans, commerçants et chefs d’entreprise demeure plus stable, autour de 6 à 7 %.

Le recul de l’emploi agricole s’explique notamment par la mécanisation et les gains de productivité : une quantité plus importante de production peut être obtenue avec moins de travailleurs. Dans l’industrie, l’automatisation et les gains de productivité peuvent également réduire la part des emplois ouvriers. Ces changements s’inscrivent dans la tertiarisation de l’économie, c’est-à-dire dans la progression de la place des activités de services dans l’emploi, par rapport à l’agriculture et à l’industrie. Le développement de services comme la santé, l’éducation et les services aux entreprises contribue notamment à la progression d’emplois de cadres et de professions intermédiaires. Il s’agit de parts dans l’emploi : leur recul ne signifie pas nécessairement que le nombre de travailleurs concernés a baissé dans la même proportion. En outre, les emplois tertiaires sont divers et ne sont pas tous très qualifiés, comme l’illustre l’importance persistante de la catégorie des employés.

**2. L’élévation du niveau de diplôme accompagne les transformations des qualifications.** Le document 2 compare les diplômes des actifs occupés en 1994 et en 2019, dans le secteur privé hors agriculture et hors salariés de l’État et des collectivités territoriales. Dans ce champ, la part des personnes sans diplôme ou titulaires du seul brevet des collèges passe de 38 % à 15 %, soit une baisse de 23 points de pourcentage. À l’inverse, la part des titulaires d’un diplôme de bac+3 ou plus passe de 9 % à 25 % (+16 points) ; celle des titulaires d’un bac+2 passe de 9 % à 16 % (+7 points), et celle des titulaires du baccalauréat de 12 % à 21 % (+9 points). La part des titulaires d’un CAP ou équivalent diminue de 32 % à 23 % (−9 points). Ces données attestent une élévation du niveau de diplôme dans le champ étudié. La diffusion de l’accès à l’enseignement secondaire et supérieur et les besoins de qualifications liés aux


FormaV - document d'entraînement non officiel

transformations des emplois contribuent à cette évolution. Les diplômes et les catégories socioprofessionnelles ne se confondent toutefois pas : ces données ne permettent pas, à elles seules, d'assimiler chaque niveau de diplôme à une catégorie donnée.

**3. La féminisation de la population active constitue une autre transformation majeure.** Le document 3, extrait de l'ouvrage de Margaret Maruani, décrit la hausse de l'activité féminine depuis le début des années 1960 et sa poursuite jusqu'en 2016. L'autrice souligne que cette progression s'est poursuivie malgré le chômage et les périodes de pénurie d'emploi. Les femmes ne constituent donc pas simplement une « armée de réserve » qui entrerait sur le marché du travail lors des phases d'expansion et en serait expulsée lors des crises. Leur présence accrue dans la population active et dans l'emploi contribue à en modifier la composition. Cette évolution s'inscrit notamment dans les transformations des parcours professionnels et de l'accès des femmes aux études et aux emplois. Elle ne signifie pas pour autant que la féminisation explique, à elle seule, la progression d'une catégorie socioprofessionnelle particulière.

**Conclusion.** Depuis la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle, la structure socioprofessionnelle française s'est profondément transformée. Le recul des agriculteurs et des ouvriers contraste avec la progression des cadres et des professions intermédiaires, tandis que les employés demeurent nombreux. Cette recomposition accompagne la tertiarisation de l'économie, les gains de productivité, l'élévation du niveau de diplôme et la féminisation durable de l'activité. Les évolutions sont cependant différentes selon les catégories, et les données sur les diplômes et l'activité féminine ne se confondent pas directement avec la répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entre 1982 et 2022, la part des agriculteurs et des ouvriers parmi les personnes en emploi diminue fortement, tandis que celle des cadres et des professions intermédiaires augmente. Cette recomposition s'inscrit dans la tertiarisation de l'économie et accompagne l'élévation du niveau de diplôme et la féminisation durable de la population active. Elle transforme profondément la structure socioprofessionnelle, sans que toutes les catégories évoluent de la même façon.

---

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2025/spe-sciences-eco-sociales-2025-metropole-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.